

CHAPITRE 4

MÉTHODOLOGIE

4.1. L'échantillon et les variables sociales

Notre échantillon comprend 36 membres d'une famille étendue, dont les 5 soeurs et les 4 frères d'une même famille (32-53 ans), 7 conjoints (3 hommes, 4 femmes, 32-63 ans), 16 de leurs enfants, dont 8 garçons et 8 filles (1-23 ans), deux beaux-parents (62-64 ans), et 2 amis de la famille, originaires du même milieu (1 homme, 1 femme, 18-35 ans)¹.

Cette famille a été choisie parce qu'elle est installée à Sudbury depuis 1912, qu'elle fait partie de la plus grande vague d'immigrants canadiens-français arrivée dans le nord de l'Ontario entre 1880 et 1930 (Choquette 1980) et qu'elle représente ainsi certaines caractéristiques linguistiques communes à un grand nombre de francophones de cette région. Ce facteur historique s'avère très important si nous voulons représenter un échantillon typique de ce district, puisque la première génération aura grandi dans une francophonie tout à fait différente d'une autre qui serait arrivée dans les années soixante, par exemple, ce qui aurait une incidence sur les attitudes, et donc sur le comportement linguistique de la génération suivante.

Tous les membres de la famille sont donc originaires de la région de Sudbury, et la majorité est née dans le canton de Rayside-Balfour. Tous sauf deux des soeurs et un des enfants habitent encore la région; ces derniers habitent Toronto et Sault-Ste-Marie depuis 30 ans et 10 ans, respectivement.

L'échantillon est composé de 19 locuteurs de sexe féminin et de 17 de sexe masculin, et quatre groupes d'âge peuvent être identifiés: les petits (8 de 1 à 10 ans); les jeunes (9 de 14 à 23 ans); les adultes cadets (9 de 32 à 41 ans); et les adultes aînés (10 de 46 à 64 ans).

¹ Tout le corpus a été enregistré entre 1989 et 1992. Comme plusieurs locuteurs apparaissent dans plus d'une situation de communication, les âges donnés sont ceux qu'ils avaient en 1990.

Les locuteurs seront identifiés selon un système de chiffres et de lettres qui permettra au lecteur de connaître leur statut dans la famille. D'abord, une lettre identifiant leur sexe leur sera attribuée (F ou M). Ensuite, comme la famille centrale se compose des neuf frères et soeurs, le premier chiffre suivant cette lettre représentera un de ses membres (1^e, 2^e membre, etc.). Le dernier chiffre expliquera la relation du locuteur à ce membre; ainsi, «1» indiquera toujours qu'il s'agit du membre même, «2» son conjoint ou sa conjointe, «3», «4» et «5» représenteront les enfants, «6» et «7» les beaux-parents et «8» et «9» les amis. M81 serait donc le 8^e membre de la famille centrale, F82 sa conjointe, F83 et F84 leurs enfants, et M86 et F87 les beaux-parents.

4.2. Le corpus et les variables situationnelles

Notre corpus consiste en environ quatre heures d'enregistrements sur des vidéocassettes que nous avons empruntées à la famille de notre échantillon. Il s'agit de six contextes principaux de communication, enregistrés avec un caméscope par cinq membres différents de la famille. Ces contextes consistent en: trois réunions de famille dans des terrains de camping qui ont eu lieu en 1989, 1990 et 1992 ; la veille de Noël 1992 célébrée par un des «frères» avec sa conjointe, ses deux petites filles et ses beaux-parents; un anniversaire de naissance célébré par les cinq soeurs de la famille centrale en 1991; et diverses conversations enregistrées par deux cousins adolescents en 1992. L'analyse globale des choix de langues, des alternances et des emprunts sera basée sur la totalité de ces six contextes. Il est important de noter que ces enregistrements n'ont pas été faits en vue d'une recherche linguistique, mais plutôt pour des fins de plaisir et comme souvenirs. Comme cette famille est habituée à être filmée dans ces contextes depuis plusieurs années déjà, ces enregistrements peuvent donc représenter un parler plus naturel que celui que pourrait susciter une entrevue, par exemple.

À l'intérieur de ces six contextes, nous avons relevé neuf situations de communication présentant des interactions susceptibles d'être analysées et comparées dans notre étude des choix linguistiques. Ces situations consistent en des anniversaires, des visites, des fêtes, etc., qui, dans certains cas, ont été subdivisées en événements de communication (anecdotes, discussions, etc.). Nous avons également assigné des titres descriptifs à ces interactions, lesquelles seront décrites plus en détail lors de l'analyse (section 5.1) à cause de leur pertinence dans la description des choix linguistiques. Les neuf situations de communication en cause sont les suivantes:

1. Anniversaire de mariage; 2. Noël intime en famille; 3. Fête des 5 soeurs: (a) attente, (b) arrivée, (c) cadeaux, (d) discussion, (e) anecdote; 4. Les jeunes cousins avec leurs pairs; 5. Les jeunes cousins avec la famille; 6. Entrevue 1; 7. Entrevue 2; 8. Photo de famille; 9. Grands et petits.

4.3. Méthode d'analyse du corpus

4.3.1. Les choix de langues

Après avoir fait une transcription orthographique du corpus (l'orthographe anglaise a été conservée pour tous les mots d'origine anglaise, avec adaptation morphologique le cas échéant), nous avons d'abord procédé à l'identification des différentes situations de communication à l'intérieur des six contextes. Ensuite, pour chaque locuteur, nous avons identifié les tours de parole selon qu'ils étaient produits entièrement dans une seule langue (anglais ou français), ou dans les deux langues (alternance); les tours français contenant des emprunts ou des items lexicaux ambigus (alternances ou emprunts) ont été comptés parmi les tours français. Malgré leur intérêt, les tours produits par des anglophones ou adressés à des anglophones ont été éliminés, ainsi que les tours ne contenant que la lecture de cartes de souhaits, compte tenu que nous voulions analyser les choix linguistiques des Franco-Ontariens entre eux. Cela nous a permis d'analyser les choix de langues de ces locuteurs premièrement pour tout le corpus, deuxièmement, pour chaque situation en fonction des choix individuels des locuteurs, troisièmement, selon les différents groupes d'âges et, quatrièmement, selon les locuteurs et leurs destinataires. Nous avons également tenu compte du fait que les tours de parole étaient courts (1 ligne ou moins), moyens (2 lignes) ou longs (3 lignes et plus), chaque ligne de transcription comportant une moyenne de 12 mots.

4.3.2. Les alternances de langues

Pour la deuxième partie, nous avons fait le classement et l'analyse des différents types d'*alternance de langues*, c'est-à-dire des cas d'alternances *extraphrastiques* et *intraphrastiques*. Les alternances extraphrastiques incluent tous les cas d'alternance entre deux phrases ou séquences indépendantes l'une de l'autre. Ceci peut donc inclure, outre les phrases au sens traditionnel du terme (sujet + verbe), les interjections, les locutions, les particules et les énoncés incomplets, comme dans les exemples suivants:

EXEMPLE 1: *Oh god!* * Fallait qu'on prenne des *breaks*!

Cent piastres de l'heure. * *I don't care. Take your time.*

Non, * I was just sitting at the back there.

And: uh: * là on est bien correctes là...

Les alternances intraphrastiques, pour leur part, comprennent l'alternance soit à l'intérieur d'une proposition (exemple a), soit entre deux propositions (exemple b):

EXEMPLE 2: a) J'ai passé le restant de ma leçon * *just like this* hein.

b) OK, mais là le bout' là, ah! il y a pas de fleurs sur le bout' là * *so I guess I'll have to...*

Ont également été incluses les reprises, comme dans l'exemple ci-dessous:

EXEMPLE 3: *This is:* ça vaut deux piastres.

Ensuite, après avoir identifié les langues initiales de chaque tour comportant une alternance ainsi que le nombre d'alternances que chacun contenait, les deux types ont été sous-classés selon leurs différentes fonctions. Parmi les alternances extraphrastiques, nous avons relevé 4 fonctions: aucune fonction particulière (alternance fluide), répétition, hésitation et discours rapporté. L'analyse de ces dernières a été effectuée en fonction de chaque séquence de discours dans chaque langue, et non en fonction de chaque tour contenant de l'alternance. Ainsi, dans l'exemple 4 la première séquence, «Si ils font ça: si t'aurais eu rien là: euh: t'aurais eu droit à trois tickets», a été identifiée comme une séquence n'ayant aucune fonction particulière, tandis que la deuxième séquence, «*three free tickets*», a été identifiée comme une répétition.

EXEMPLE 4: Si ils font ça: si t'aurais eu rien là: euh: t'aurais eu droit à trois tickets, * *three free tickets*.

Lors de la quantification des données, deux fonctions ont donc été comptées pour ce cas d'alternance. Nous avons également relevé un certain nombre d'interjections et de locutions parmi les alternances extraphrastiques, ainsi que des particules comme *oui*, *non*, *bon*.

Quant aux alternances intraphrastiques, après avoir été divisées selon qu'elles se produisaient au sein d'une proposition ou entre deux propositions, elles ont été classées selon 5 fonctions: fluide, fluide + discours rapporté, hésitation, hésitation + reprise, et reprise seule. Mentionnons que par «fluide», nous entendons des alternances qui sont non balisées, c'est-à-dire qui s'intègrent sans marque particulière dans le discours du locuteur (Poplack 1988). Lors de l'analyse des alternances intraphrastiques, seules les fonctions des éléments L2 insérés dans les phrases ou des séquences situées après le point d'alternance ont été identifiées; donc, contrairement aux alternances extraphrastiques, chaque cas d'alternance intraphrastique n'a compté qu'une fonction. Ainsi, dans l'exemple 5, seule la fonction de la séquence «*to put on the table, yeah*» a été identifiée comme «hésitation + reprise»:

EXEMPLE 5: C'est juste pour: * *to put on the table, yeah*.

4.3.3. Les unités lexicales

Comme la distinction entre emprunts et alternances lexicales représente une problématique pertinente pour le français ontarien, tel que nous l'avons mentionné plus haut dans l'état de la question, l'analyse de ces derniers a demandé une attention particulière. Nous avons d'abord relevé toutes les unités lexicales de forme anglaise qui se trouvaient isolées dans des phrases françaises, soit: les mots isolés, les syntagmes nominaux, les interjections, les expressions idiomatiques, les locutions toutes faites et tous les noms propres, sauf les noms et prénoms des participants. Nous n'avons pas tenu compte des calques, comme par exemple «tomber en amour» (*to fall in love*) ou «citron» (*lemon*=vieille auto), et nous nous en sommes tenu plutôt aux unités dont la forme originelle est anglaise. Ces unités lexicales ont ensuite été classées selon les catégories suivantes: 1. les alternances lexicales; 2. les emprunts simples; 3. les emprunts composés; 4. les interjections et locutions; 5. les appellatifs; 6. les cas problématiques: emprunts ou alternances?

Les cas qui, de façon incontestable, conservaient la morphologie ou la syntaxe anglaises, ont été identifiés comme des alternances lexicales. Les emprunts simples comprennent tous les mots seuls ou composés s'ils sont unis par un trait d'union ou qu'ils sont repérables comme tels dans un dictionnaire français ou anglais. En classant à part les emprunts composés, nous avons cru pertinent de distinguer les syntagmes nominaux des interjections et locutions, étant donné que celles-ci présentent un problème particulier et que les

exemples dans les deux cas sont relativement nombreux. Les syntagmes nominaux comprennent donc tous les groupes de mots du type *bobby pin* ou *video game*; quant aux interjections et locutions, celles-ci comprennent non seulement les interjections au sens habituel du terme, mais également les locutions toutes faites et les expressions idiomatiques. La catégorie des appellatifs comprend: 1) les désignations réelles, c'est-à-dire des références à des concepts existants, dans la réalité ou la fiction, tels que des noms de chanteurs, de commerces, de villes, ou de personnages fictifs; 2) les désignations inventées, c'est-à-dire des noms inventés par les locuteurs pour fins de plaisanterie; et 3) les désignations connotatives comme les termes affectueux (*babe*) ou génériques de personnes (*guys*). Au départ, nous avions inclus les appellatifs parentaux *mom* et *dad*, mais comme ceux-ci ont plutôt un rôle de nom propre au même titre qu'un prénom du point de vue de l'enfant et qu'ils étaient tellement nombreux qu'ils venaient fausser nos données, nous avons décidé de ne pas les inclure. Enfin, pour fins d'observation, nous avons également relevé les syntagmes nominaux français-anglais, c'est-à-dire créés à partir de mots anglais et de mots français (ex.: un sac de *garbage*).

Les trois catégories principales, c'est-à-dire les emprunts simples, les emprunts composés et les interjections et locutions, ont été sous-divisées selon qu'elles étaient attestées en français européen, en français québécois et en français ontarien. Toutes les unités paraissant dans un dictionnaire français (*Petit Robert* 1985) ont été classées comme emprunts européens, à moins de présenter la marque «Canada» ou «Québec». Les emprunts québécois devaient paraître dans les dictionnaires québécois¹ ou être attestés au moins 10 fois dans les fichiers du TLFQ et/ou les dictionnaires de fréquence² pour ce qui est des emprunts simples. Ceux qui étaient attestés moins de 10 fois ont été classés avec les emprunts franco-ontariens, puisqu'ils n'étaient pas assez fréquents pour être considérés comme étant répandus en français québécois. Toutefois, nous sommes consciente du fait que certains items lexicaux pourraient être mal attestés dans les sources et tout de même être relativement répandus dans la communauté québécoise; lorsque nos connaissances du français québécois et la vérification auprès de quelques personnes nous ont permis de constater que tel était le cas, ces mots ont été classés parmi les emprunts québécois,

¹ Voir Dunn (1880); Clapin (1894); Dionne (1909); SPFC (1930); Bélisle (1977); Colpron (1982); Poirier (1985 et 1988); Boulanger (1992).

² Voir Vikis-Freibergs (1974); Beauchemin, Martel et Théorêt (1992).

comme c'est le cas de *focusser*, *tape*, *taper*, *weird*. Les emprunts franco-ontariens ont également été sous-divisés selon qu'ils étaient attestés dans d'autres sources littéraires franco-ontariennes¹ et/ou une liste d'emprunts constituée d'après l'article de Poplack *et al.* (1988), ou qu'ils ne paraissaient que dans notre corpus. Nous sommes consciente des limites que cela peut poser, vu la petite taille de notre corpus, mais cela nous a tout de même permis de déterminer quels emprunts étaient répandus dans la communauté franco-ontarienne.

Pour les emprunts, trois analyses ont été effectuées: phonologique, grammaticale et thématique. Pour les analyses grammaticale et thématique, les cas problématiques ont été analysés à part et les noms propres ont été écartés de l'analyse grammaticale.

Pour la distribution phonologique, nous n'avons pas effectué une analyse aussi détaillée que celle de Poplack *et al.* (1988), et nous avons plutôt relevé toutes les unités qui contenaient les phonèmes /r/, /l/ et /th/, puisque: 1) ceux-ci sont réalisés de façon très différente dans les deux langues; 2) les Franco-Ontariens ne les réalisent pas de la même façon selon les mots qu'ils empruntent; et 3) ils nous permettront de déterminer le niveau d'intégration des emprunts. Cette analyse a donc été faite selon que les emprunts étaient attestés en français européens, québécois, et ontarien, et qu'ils étaient réalisés soit en français ([r]², [l], et [t] ou [d]), soit en anglais ([ɹ], [ɫ], [θ] ou [ð]).

Pour l'analyse grammaticale, les emprunts ont été distribués selon les catégories suivantes: noms, verbes, adjectifs, adverbes, conjonctions, prépositions, pronoms et interjections/locutions. Bien que cette dernière ne soit pas vraiment une classe grammaticale, elle forme tout de même une catégorie d'emprunts et fait donc partie de ce classement. Les noms ont été regroupés en sous-classes selon les genres (féminin et masculin) et selon ceux qui étaient au pluriel, afin de déterminer les proportions d'emprunts présentant une affixation orale française (φ) ou anglaise (-s).

Finalement, nous avons tenté de distribuer les emprunts selon un regroupement thématique, afin de déterminer les domaines principaux dans

¹ Voir Chartrand (1991); les Draveurs (1990); le Théâtre de la vieille 17 (1983; 1993); Marinier et Lalande (1992); Morin (1994); Caron, Haentjens et Trudel (1983); Bellefeuille, Dalpé et Marinier (1985); Haentjens et Dalpé (1982); Dalpé (1987); la Corvée (1980).

² Cette variante apicale de /r/, c'est-à-dire le [r] roulé, est la seule qui est attestée dans notre corpus.

lesquels les Franco-Ontariens avaient tendance à emprunter. Les groupes principaux que nous avons pu identifier sont les suivants:

1. Divertissements (culturels, sports et loisirs; personnages inventés; folklore);
2. Alimentation;
3. Vêtements et accessoires personnels;
4. Transports, machinerie, outils;
5. Interjections et expressions idiomatiques (exprimant la surprise ou le plaisir; formules d'étiquette; autres);
6. Toponymie et commerce;
7. Appellatifs affectueux et génériques de personnes;
8. Photo/vidéo;
9. Divers

Enfin, nous avons noté certaines observations concernant: 1) ce que nous avons appelé des *homologues*, c'est-à-dire des emprunts anglais ayant une forme similaire et le même sens en anglais et en français, mais qui sont prononcés en anglais; et 2) les jeux de mots, c'est-à-dire certains usages inhabituels dans le contexte de plaisanteries.